



# HONORAIRES TRANSACTION AU 01/09/2024

Agence : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT



## MANDATS SIMPLE

Honoraires de transaction à la charge du vendeur

### Prix de vente hors honoraires :

Jusqu'à 44 999 €

De 45 000 € à 69 999 €

De 70 000 € à 89 999 €

De 90 000 € à 109 999 €

De 110 000 € à 129 999 €

De 130 000 € à 159 999 €

De 160 000 € à 179 999 €

De 180 000 € à 199 999 €

De 200 000 € à 229 999 €

De 230 000 € à 249 999 €

De 250 000 € à 279 999 €

A partir de 280 000 €

### visites client\*

3 000 € TTC

3 500 € TTC

3 800 € TTC

4 200 € TTC

4 800 € TTC

5 200 € TTC

5 800 € TTC

6 200 € TTC

6 800 € TTC

7 200 € TTC

8 200 € TTC

10 200 € TTC

### visites agent\*\*

5 200 € TTC

5 700 € TTC

6 000 € TTC

6 400 € TTC

7 000 € TTC

7 400 € TTC

8 000 € TTC

8 400 € TTC

9 000 € TTC

9 400 € TTC

10 400 € TTC

3,95 % TTC

\*VISITES CLIENT : Vous gérez vous-même les visites

\*\*VISITES AGENT : Nous effectuons les visites

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.





HONORAIRES TRANSACTION AU 15/05/2022

Agence : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT



## MANDATS EXCLUSIF

Honoraires de transaction à la charge du vendeur

### Prix de vente hors honoraires :

Jusqu'à 44 999 €

De 45 000 € à 69 999 €

De 70 000 € à 89 999 €

De 90 000 € à 109 999 €

De 110 000 € à 129 999 €

De 130 000 € à 159 999 €

De 160 000 € à 179 999 €

De 180 000 € à 199 999 €

De 200 000 € à 229 999 €

De 230 000 € à 249 999 €

De 250 000 € à 279 999 €

A partir de 280 000 €

### visites client\*

2 200 € TTC

2 700 € TTC

3 000 € TTC

3 400 € TTC

4 000 € TTC

4 400 € TTC

5 000 € TTC

5 400 € TTC

6 000 € TTC

6 400 € TTC

7 400 € TTC

9 400 € TTC

### visites agent\*\*

4 400 € TTC

4 900 € TTC

5 200 € TTC

5 600 € TTC

6 200 € TTC

6 600 € TTC

7 200 € TTC

7 600 € TTC

8 200 € TTC

8 600 € TTC

9 600 € TTC

3,55 % TTC

\*VISITES CLIENT : Vous gérez vous-même les visites

\*\*VISITES AGENT : Nous effectuons les visites

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

### ESTIMATION (dossier par logiciel professionnel d'évaluation immobilière)

- Sans remise de dossier → GRATUITE
- Remise dossier complet → OFFERTE dans le cadre d'un mandat de vente exclusif signé avec le mandataire
- Sur devis dans les autres cadres





HONORAIRES LOCATION AU 26/08/2022

Agence : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT



**LOCATION VISITES AGENT** : Habitation ou mixtes (soumis à la loi 6. Juillet. 89, Art.5)

### - HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

**1 mois** du loyer Hors Charges (Dossier complet avec visites + rédaction du bail + état des lieux)

**Exemple** : pour un loyer de 500 € HC par mois = Honoraires de 500 € TTC à la charge du BAILLEUR

### - HONORAIRES A LA CHARGE DU PRENEUR

**1 mois** du loyer Hors Charges (Dossier complet avec visites + rédaction du bail + état des lieux)

**Exemple** : pour un loyer de 500 € HC par mois = Honoraires de 500 € TTC à la charge du LOCATAIRE

Décret N° 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 [pour information](#).

NEGOCIATION ET ENTREMISE à la charge exclusive du Bailleur

1 € TTC\* / m<sup>2</sup> habitable à la charge du Bailleur

VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE, REDACTION DU BAIL

8 € TTC\* / m<sup>2</sup> habitable à la charge du Bailleur

8 € TTC\* / m<sup>2</sup> habitable à la charge du locataire

HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX

3 € TTC\* / m<sup>2</sup> habitable à la charge du Bailleur

3 € TTC\* / m<sup>2</sup> habitable à la charge du Locataire

\*Plafonnement des honoraires location Décret N° 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 pour information

**(les honoraires LOCATION ne pourront pas excéder les montants du décret 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 ci-dessus)**

Tous les honoraires de gestion et de location sont **déductibles** des revenus fonciers



DriVer Immobilier SARL : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT - capital de 2000 € - RCS de Auch n°480 253 210 –  
APE 6831Z - N° TVA Intra. FR1848025321000060 – Carte Transaction & Gestion CPI32012018000029202 par la CCI du Gers



HONORAIRES LOCATION AU 26/08/2022

Agence : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT



**LOCATION VISITES CLIENTS** : Habitation ou mixtes (soumis à la loi 6. Juillet. 89, Art.5)

### - HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

**1/2 mois** du loyer Hors Charges (Dossier complet avec rédaction du bail + état des lieux)

**Exemple** : pour un loyer de 500 € HC par mois = Honoraires de 250 € TTC à la charge du BAILLEUR

### - HONORAIRES A LA CHARGE DU PRENEUR

**1/2 mois** du loyer Hors Charges (Dossier complet avec rédaction du bail + état des lieux)

**Exemple** : pour un loyer de 500 € HC par mois = Honoraires de 250 € TTC à la charge du LOCATAIRE

Décret N° 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 pour information.

**NEGOCIATION ET ENTREMISE à la charge exclusive du Bailleur**

1 € TTC\* / m2 habitable à la charge du Bailleur

**VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE, REDACTION DU BAIL**

8 € TTC\* / m2 habitable à la charge du Bailleur

8 € TTC\* / m2 habitable à la charge du locataire

**HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX**

3 € TTC\* / m2 habitable à la charge du Bailleur

3 € TTC\* / m2 habitable à la charge du Locataire

\*Plafonnement des honoraires location Décret N° 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 pour information

**(les honoraires LOCATION ne pourront pas excéder les montants du décret 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 ci-dessus)**

Tous les honoraires de gestion et de location sont **déductibles** des revenus fonciers





HONORAIRES GESTION AU 01/07/2024  
Agence : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT



## GESTION LOCATIVE:

- **HABITATION** : 7,70 % TTC du quittancement émis Hors Garantie Loyers Impayés (comptes rendus et règlements mensuel) Avec un montant minimum de 24 € TTC
- **PARKING & GARAGE** : 14,70 % TTC du quittancement émis Hors Garantie Loyers Impayés (comptes rendus et règlements mensuel)
- **LOCAUX PROFESSIONNELS & COMMERCIAUX** : Sur devis

## GARANTIE LOYERS IMPAYÉS + DÉTÉRIORATION IMMOBILIÈRE:

- 2,30 % TTC du quittancement émis

Tous les honoraires de gestion et de location sont **déductibles** des revenus fonciers





HONORAIRES COMMERCES AU 01/09/2020

Agence : 113 rue Nationale 32 200 GIMONT



## ENTREPRISES ET COMMERCES

<b>Vente</b> Locaux commerciaux ou professionnel Entrepôts – Locaux industriels Immeubles de rapport	} }	8 % HT (9,60% TTC) : < 50 000 € 7 % HT (8,40 % TTC) : de 50 001 € à 500 000 € 6 % HT (7,20% TTC) : Au-dessus de 500 000 €
<b>Cession</b> Fonds de commerce et Cession de parts sociales ou d'action	} }	8 % HT (9,60 % TTC) : de 0€ à 100 000€ 7 % HT (8,40 % TTC) de 101 000€ à 500 000€ 6 % HT (7,20 % TTC) au-dessus de 500 000€
Droit au Bail/ Agencement et équipement	} }	8 % HT (9,60 % TTC) : < 50 000€ + 24% HT du loyer annuel 7 % HT (8,40 % TTC) : de 50 000€ à 200 000€ + 12 % HT du loyer annuel 5 % HT (6 % TTC) : Au-dessus de 200 000€ + 10 % HT du loyer annuel
<b>Location</b> <u>Si loyer mensuel &gt; 1000 € HT / mois :</u> Locaux commerciaux ou professionnels	→	16 % HT (19,20 % TTC) du loyer HT annuel
<u>Si loyer mensuel ≤ 1000 HT mois</u>	→	2 mois de loyer HT
<u>Si en sus de la location se négocie :</u> Le paiement d'un droit d'entrée, le rachat d'agencements. Rajouter aux honoraires calculés ci-dessus	} }	6,5 % HT (7,80 % TTC) du montant négocié
<b>REDACTION DES ACTES</b> Bail, compromis de vente Etat des lieux	} }	1 000 € HT (1 200 € TTC) 420 € HT (504 € TTC)

